

CHORUS

Au pays de Candide



Décidément au pays de Chorus l'espoir est de bon ton. Cet été, si vous le souhaitez, vous pouviez entamer votre sieste (réparatrice et largement méritée au vu de vos conditions de travail des mois passés) après avoir lu, rassuré-e, l'article consacré à Chorus à la DGFIP dans le numéro 156 d'Echanges. Un exercice de style destiné à la communauté des agents des ministères économique et financier pourtant bien éloigné des préoccupations des personnels confrontés tout au long de la chaîne de la dépense Etat aux affres de la mise en œuvre de cette application fondée sur le progiciel privé de gestion intégrée SAP ...

Alors, supposez que vous ayez été absents pendant un an et perdu sur une île déserte sans aucune communication avec l'extérieur. Au début de l'été, il y a un an, vous constatiez avec nous les difficultés de la bascule sur Chorus en vague 4. L'administration elle-même lors du groupe de travail du 6 juillet 2010 reconnaissait que les difficultés et écueils rencontrés avec celle-ci et en particulier la Défense avaient été d'une ampleur plus grande que prévue. Comme nous, vous vous disiez que, comme pour Hélios (application des recettes et dépenses des collectivités locales) en son temps, la pause s'imposait.

Aujourd'hui, allô, allô, quelles nouvelles ? Que trouveriez-vous à votre retour ?

De l'information à la désinformation... par omission !

Pour Echanges : « Chorus achève sa mise en place » et de conclure que : « la nouvelle application de gestion budgétaire et comptable de l'Etat, Chorus, a terminé son déploiement en janvier dernier ». Sur un ton tout aussi positif, Chorus nous est présentée comme « un levier pour la modernisation de l'Etat qui entre en action ». Le ton de l'article est donné ...

A écouter, lire les discours de notre administration, nous serions tentés de poursuivre la parodie de la chanson : « Tout va très bien, tout va très bien / Pourtant, il faut, il faut que l'on vous dise, / On déplore un tout petit rien » ... la somme de tous les petits riens constituant un gros tout ! Qui se répercute sur les agents et défraye la chronique publique sans pour autant que l'administration daigne en tenir compte pour modifier

Toujours dans Echanges, en dehors des objectifs de bascule des comptes de l'Etat dans Chorus début 2012 et de progrès dans la dématérialisation des pièces, chantiers en cours, l'administration admet tout au plus pour la DGFIP et le bilan de l'action menée qu'il est normal que la concordance des changements organisationnels et de l'arrivée d'un nouvel outil soit difficilement perçue par les utilisateurs.

Posture qui lui permet de réduire l'essentiel de l'expérience passée à de simples difficultés d'adaptation « naturelles » dans un « contexte de démarrage » et dans le cadre d'une réorganisation du travail. A croire les rédacteurs, il s'agirait donc seulement de changer quelques petites habitudes ? !

A la DGFIP l'art du trompe l'oeil

Le rapport d'activité 2010 de la DGFIP souligne quant à lui ainsi l'implication particulièrement importante des différents acteurs de cette direction dans la préparation et la conduite du changement requises par la bascule dans Chorus, tant en administration centrale que dans le réseau, mais à aucun moment il ne s'attarde sur les raisons d'une telle implication ni ne s'intéresse aux difficultés rencontrées par les agents sur le terrain et à leur nature. L'administration compte sur le sens du service public de ses agents et c'est bien celui-ci qui la sauve du pire. Discours quelque peu paradoxal quand on lit la lettre adressée par la DGFIP en mai 2011 aux directions locales ... La vitrine menacerait-elle de se fissurer trop profondément ? Encore cette lettre était-elle sensée demeurer confidentielle comme d'autres mécaniques de pression du haut en bas de l'échelle administrative pour que la réalité corresponde au discours !

De nouveaux métiers apparaissent et ils nécessiteront un long apprentissage. Lors du groupe de travail ministériel consacré le 13 juillet à Chorus, Jacques Marzin, directeur de l'AIFE, convenait que Chorus « nécessite de nouvelles compétences », ajoutant que « la mise en place de ces compétences n'est pas simple à organiser ».

Cette réalité reconnue publiquement par d'autres, l'administration centrale sera bien obligée de la reconnaître ouvertement à son tour et de la prendre pleinement en compte au delà des généralités, des raccourcis et des ellipses de son discours.

Entre mythes et réalités :

Des petits riens pour un grand CHAO[ru]S... par choix !

- Utilisation d'un vocabulaire «copier/coller» du privé qui dérouté les agents : ainsi dans Chorus parle t-on pour une administration de « société », ... «domaine d'activité», «centre de coûts»,

- organisation du travail bouleversée brouillant la frontière entre ordonnateurs et comptables,

- création des Centres de Services Partagés et des Services de dépense en mode Facturier,

- concentration et industrialisation du travail,

- des agents de la Dépense qui n'y retrouvent pas leur «métier» – «ce n'est plus la Dépense, c'est l'usine»,

- des agents qui se plaignent de ne plus comprendre et encore moins maîtriser ce qu'ils font, le sentiment en SFACT de ne faire que de la « validation de paiement », ...

Tout ceci n'est pas un petit rien pour les agents concernés, des agents qui ne se vivent et ne sont ni des inadaptés potentiels ni des passésistes attachés coûte que coûte à des habitudes ancestrales, mais des agents qui se veulent et demeurent profondément attachés à l'intérêt de leurs missions et au sens du service public.

C'est d'autant plus déroutant et inquiétant que le discours ambiant de nos décideurs, s'inscrit quant à lui, à l'opposé, dans la rhétorique libérale dominante, véritable remise en cause du service public, aboutissant à une dévalorisation des conditions d'exercice de ses missions et à une référence constante à l'efficacité des méthodes du secteur privé (objectifs, indicateurs et prime à la performance sont dans le paysage).

Posture idéologique qui éclairer les conséquences, sources de désarroi et de déboussolement des agents :

- du choix d'une bascule précipitée sans prendre le temps de tester et de tirer tout le bilan de chacune des vagues de transfert de dépenses dans Chorus, en particulier lors de la vague 4 et des difficultés rencontrées avec le Ministère de la Défense qui défrayeront pourtant la chronique médiatique.

- d'une absence d'accompagnement au changement.

- d'une formation dense, théorique, insuffisamment ciblée, déconnectée de la pratique dans les services, d'une formation à l'outil Chorus qui a laissé plus d'un agent sur sa faim. En juillet 2010, manifestement optimiste, l'administration prévoyait une formation continue très tôt dans l'année 2011, à cette heure elle est reportée à l'automne.

En attendant, à coups notamment de fiches de procédure qu'ils se sont constituées, les agents se débrouillent comme ils le peuvent dans les nouveaux services avec une application que Jacques Marzin, directeur de l'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat, considérait lui-même il y a un an ni intuitive ni ergonomique.

«On progressera vite en prenant en compte l'expérience des utilisateurs aguerris... !» déclare Jacques Marzin (directeur de l'AIFE) dans Echanges.

Humour noir ou façon de reconnaître à mi-mots que les agents ont été confrontés à des conditions singulièrement délicates lors de la bascule dans Chorus ? Nous voulons croire en la seconde hypothèse ...

Somme de petits riens qui s'additionnent au manque d'effectif car n'oublions pas que la politique de non remplacement d'un départ à la retraite sur deux voire de deux sur trois à la DGFIP a un impact sur l'exercice des missions.

Méthode COUE ou Agit'prop !

Généralités, raccourcis, ellipses renvoient à une pratique publicitaire si ce n'est propagandiste de l'intervention publique.

Depuis plusieurs mois, ce discours est rôdé et connu. L'idée de difficultés est admise, mais c'est pour mieux la circonscrire dans le temps à du temporaire, du « provisoire » donc à du normal. Combien de fois n'a-t-on lu, entendu, ces mots ? Il s'agit toujours de minorer les difficultés, d'exonérer l'application elle-même. Ainsi, dans son courrier aux directions locales, P. PARINI en mai dernier évoquait que « quelques bugs et erreurs de paramétrage mineurs, peu nombreux et de peu d'importance » ... niant ce que les agents constatent au quotidien, et en particulier que l'application n'est pas adaptée au travail de masse et que ses fonctions actives ne couvrent pas toutes les situations.

Nier, ignorer ou masquer la réalité, c'est également le credo du rapport d'activité 2010 de la DGFIP où ne sont pas même évoquées les difficultés rencontrées lors du déploiement de la vague 4, seulement citée en tant que telle dans un catalogue des opérations conduites cette année là.

Ce sur quoi il n'est pas possible de prendre en défaut la DGFIP, c'est sur la relative constance de son discours jusqu'aujourd'hui pour expliquer les inquiétudes de la Cour des comptes ou les articles de presse critiques.

Pour elle, les causes sont toujours exogènes à Chorus. Et parmi ces raisons sensées, au bout de l'addition des justifications invoquées, expliquer pour l'essentiel les difficultés rencontrées, au delà du temps d'adaptation nécessaire aux différents acteurs de la chaîne dépense au sein de la DGFIP, les ordonnateurs sont bien souvent mis à contribution.

C'est vrai avec l'invocation lors du groupe de travail du 6 juillet 2010 des conditions de la bascule pour le Ministère de la Défense : bascule automatique abandonnée pour les vagues suivantes, état et qualité des données dans les différents ministères et les différentes applications ne causant pas forcément la LOLF.

C'est vrai avec le courrier du DGFIP aux directions locales le 2 mai 2011 qui stigmatise les services prescripteurs. C'est encore vrai avec l'article d'Echanges qui pointe dans l'enjeu que constitue la dématérialisation des pièces pour la fluidité du processus la responsabilité des ordonnateurs et des comptables en interne, mais également en externe celle des fournisseurs et des organismes de contrôle telle la Cour des Comptes.

Il n'est pas inutile de rappeler les assertions de Vincent Mazauric, directeur adjoint en charge de la gestion publique, lors d'un GT le 3 février 2011 qui considérait que, pour apprécier Chorus, il faudra attendre de bénéficier d'une dématérialisation aboutie.

Enfin, dans le rapport annuel 2010, pouvons nous lire que la nouvelle organisation par la mise en place des SFACT « responsabilisera davantage les services gestionnaires ». Il est vrai que la nouvelle chaîne industrialisée de la dépense dans Chorus devrait les appeler à la plus grande vigilance dans un contexte où les missions de contrôle de l'ex-Comptabilité Publique sont remises en cause et ce d'ores et déjà dans les conditions d'exercice de ces missions.

Infernal Chorus



Puisqu'avec la dématérialisation des pièces, nous ne sommes encore que dans les évolutions en cours, il est de bon ton d'afficher pour les responsables de cette administration, que Chorus, après la phase de démarrage, ça avance bien ! Si pour Vincent Mazauric en CTPC le 28 juin de cette année « 2011 est encore une année de transition », Philippe Parini quant à lui dans son courrier du 2 mai 2011 considère que « Chorus comme le portail formulaires fonctionnent pour l'essentiel de manière satisfaisante ». Bref Chorus ne serait plus qu'un long fleuve tranquille...

Mais alors, si tout avance bien, quel sens devons-nous donc donner au courrier du DGFIP adressé en mai aux directions locales et aux mesures prises ? Rappelons qu'il s'agissait rien moins que de demander trois évolutions importantes à l'AIFE mais également de fournir des modes d'emplois détaillés des restitutions, « pas à pas » pour les services déconcentrés, et un dispositif de formation continue ... Pourquoi mettre la pression sur les services en particulier les CSP ?

Des régies d'avances....

au manque d'effectifs

Ni Echanges ni le rapport d'activité 2010 ne mentionnent le recours aux régies d'avances prévues pourtant de façon préventive dans le cadre de la généralisation du déploiement de l'application Chorus pour assurer le paiement des PME/TPE rendant des prestations à l'Etat et permettre le règlement des frais de missions des agents.

Aujourd'hui, l'administration se vante, dans Echanges, de délais de traitement des dossiers qui se sont raccourcis et d'un retard qui se résorbe et, dans le rapport d'activité 2010, d'un délai de paiement global inférieur à 30 jours. Mais, outre la situation encore plus délicate du niveau de départ, il n'est pas inutile de rappeler les conditions dans lesquelles ces délais ont été obtenus : le seuil en dessous duquel la validation se fait sans contrôle préalable a ainsi été relevé pour les dépenses militaires et la pression a été mise sur les agents accroissant le stress dans les services.

De Chorus Formulaires

à la dématérialisation

La réalité des services, celle qui ne ressort ni de l'article d'Echanges ni du rapport d'activité 2010, c'est encore et toujours comme nous avons pu le constater dans les services visités un vécu fait d'effectifs sous dimensionnés même si l'administration cherche par tous les moyens à combler les chaises vides, des conditions ergonomiques qui restent à améliorer, une lisibilité de l'application qui demeure difficile, une application pas très conviviale (la nécessité d'impressions en parallèle), un Chorus Formulaires largement perfectible, l'inquiétude qui se rapproche d'une fin d'année chargée.

Déjà en juillet 2010, nous soulignons la lourdeur du système d'habilitations qui devait selon l'administration être simplifié, aujourd'hui nous avons pu constater dans les SFACT visités la longueur dans les habilitations qui empêche des collègues affectés de pouvoir commencer à travailler ...

Certaines déclarations dans les enceintes paritaires ajoutent à notre constat d'une somme de « petits riens » qui finissent par constituer un « grand tout », bien chaotique.

Ainsi, lors du CTPC du 28 juin, Vincent Mazauric lui même a jugé la mécanique des formulaires bonne techniquement mais insuffisante dans le confort de travail et le traitement de l'information. Il évoquait également, comme conditions pour améliorer le travail avec les administrations du bloc 3 « pour que la mobilisation soit égale partout », un plan d'action spécifique avec le concours de l'AIFE sur la base d'une intervention dans chaque région pour faire un point sur les processus et confirmer les diagnostics de difficultés ...

Il est désormais également question d'une expérimentation – tout n'est donc pas fini ... - de mise en place d'un plan de facturation sous Chorus.

Cette procédure utilisant une nouvelle fonctionnalité de l'application doit permettre l'enregistrement d'un échéancier dans l'outil, avec un dispositif préalable de facturation regroupée proposé par les fournisseurs de fluides. Objectif : simplifier le processus de traitement des dépenses correspondantes ! Sans doute pour encore concentrer et industrialiser ...

Il est cocasse de savoir dans ces circonstances que l'un de ces fournisseurs travaille sur une application fondée sur le progiciel SAP sans pour autant qu'il y ait encore longtemps les factures adressées soient aisément identifiables au sein d'un SFACT

La fin pour justifier les moyens !

En mai 2011, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires avait dénoncé le contenu d'un courrier concernant les conditions du déploiement dans Chorus en vague 6 adressé par Philippe PARINI, directeur général des Finances Publiques, aux directions locales.

Quelques morceaux choisis

«l'exécution budgétaire n'est pas à la hauteur des performances de l'outil, ni de la rapidité avec laquelle les crédits ont été mis à la disposition des BOP [...]. Ce constat serait réjouissant en période de restrictions budgétaires s'il était le résultat d'une efficace recherche d'économie et non la conséquence d'une appropriation insuffisante par les différents acteurs de la chaîne de la dépense des outils et processus.»

«[C]ertains CSP ne semblent pas en capacité d'absorber la montée en charge, qui demeure cependant modeste, et accumulent des stocks chaque semaine plus importants d'affaires à traiter. L'actuel rythme de traitement des dossiers qui prévaut dans les CSP ne permettra pas d'absorber sur l'année l'ensemble des dossiers à traiter, ce qui peut laisser craindre une fin de gestion particulièrement difficile»

Pour notre organisation, ni les agents ni les entreprises ne devaient être les victimes des choix effectués par l'administration.

Nous avons dénoncé la méthode consistant à faire porter sur les agents les conséquences du manque de moyens octroyés et de la précipitation avec laquelle l'administration elle-même avait engagé la généralisation de la bascule des dépenses de l'Etat dans Chorus avec la vague 6 sans avoir tiré tous les enseignements des difficultés rencontrées lors des vagues précédentes. Il ne s'agissait rien moins que de rattraper à tout prix les retards dont la presse s'était faite les choux gras en mettant la pression sur les agents des services concernés, stigmatisant au passage les services prescripteurs et les CSP.

Le DGFIP concluait en attirant l'attention sur l'importance stratégique que revêt pour la DGFIP la réussite du projet Chorus, non seulement pour son propre programme, mais également pour les ministères et directions qui appartiennent également au bloc 3.

Coûte que coûte la direction générale a continué sur sa lancée pour que la réalité se conforme aux objectifs qu'elle s'est fixée et au message favorable qu'elle entend continuer de porter sur Chorus.

Après la lettre du 2 mai, que l'administration prétend circonscrire à «une mise en évidence de l'enjeu» pour les directions locales (les agents n'étant pas destinataires de ce message même s'ils en ont subi les conséquences), elle a réuni fin juin les directeurs régionaux des Finances Publiques et les chefs de projet Chorus. Le message suivant leur a été délivré : *«pour ne pas se retrouver le nez contre le mur, préparez-vous au plus tôt à la bonne exécution des dépenses de l'année en vous préparant à la bonne liaison»*. Elle a entrepris une «tournée estivale des services.

Dans la double perspective du basculement de la comptabilité dans Chorus et d'éviter d'alimenter la chronique publique, l'objectif est fixé : vider les stocks de factures en attente, et pour ce faire, sans moyens humains supplémentaires, à chacun de se débrouiller sur le terrain pour atteindre l'objectif. Et là peu importe finalement la méthode ... Il faut simplifier. Pour quelle qualité comptable ?

Ainsi avons nous appris que le contrat de service qui lie les services prescripteurs, le CSP et le SFACT et le visa réglementaire sont oubliés, la traçabilité est mise à mal. Certains responsables locaux, afin d'améliorer l'apurement du stock des factures, ont même prôné, pour des gros fournisseurs ayant plusieurs établissements et détenteurs de plusieurs comptes, d'imputer les paiements sur le premier compte qui apparaissait sur l'écran ... Les fournisseurs dans l'incapacité de tenir leur trésorerie menacent de rejeter tous les virements reçus de la DRFiP concernée. Chorus c'est décidément l'accord parfait !

Et la pression mise par les directeurs régionaux sur les chefs de division Dépenses se reporte en cascade sur les chefs de services Dépense et SFACT, et sur les agents de ces services ... Les membres de la direction et les chefs de service n'hésitent pas à camper dans les services jusqu'à dicter les chiffres ou à pointer les données, les directions régionales à venir vérifier la bonne organisation des services notamment logistique dans les départements. Il faut saisir le plus grand nombre possible de factures dans le délai le plus rapide possible quel qu'en soit le prix et les conditions !

Résultat : il n'y a pas que les conditions d'exercice de la mission qui souffrent de l'impérieuse nécessité de rattraper le retard né de l'impéritie de notre direction générale. Ce sont les relations de travail qui se détériorent avec à l'occasion un chef de service qui peut craquer sous la pression qui lui est mise et adopter une attitude inacceptable à l'égard des agents de son service mais dont la responsabilité première relève des décisions prises par la direction générale... Qu'on ne s'étonne pas dans ces conditions du développement de tels cas de figures ... En tout état de cause c'est la santé des agents qui est mise désormais en péril dans le chaudron infernal d'un Chorus qui ne doit plus défrayer la chronique !

Mission compromise, qualité du service remise en cause, créanciers en très grande difficulté, montée du stress, santé des agents en péril, c'est cela le vrai coût d'un déploiement précipité de la vague 6 et du calendrier tendu pour la bascule comptable.

Les seuls qui ont fait une bonne affaire, ce sont les éditeurs du logiciel. Et accessoirement, les laboratoires de l'industrie pharmaceutique qui se frottent les mains devant l'accroissement de la vente d'antalgiques, d'analgésiques et autres anxiolytiques ainsi que les ophtalmologues et opticiens qui voient leurs consultations croître.

CHORUS : «Un outil du marché», un choix idéologique, un choix politique



Tableau d'honneur et bonnet d'âne : des stimulants aux vertus dopantes ! (sic)

Rien de mieux pour motiver les troupes en l'occurrence les DRFiP qu'un suivi quotidien du nombre de factures traitées dans la journée afin de permettre à la direction générale d'élaborer chaque semaine le tableau des meilleurs !!! Et pour les récidivistes des «mauvais» chiffres le placard ?



Jamais la pertinence du choix même de Chorus, une application fondée sur le progiciel privé SAP, n'est ainsi ouvertement discutée, encore moins discutable. Lors du GT ministériel du 13 juillet 2011 consacré à Chorus, Jacques Marzin déclarait : « le choix du Progiciel de Gestion Intégré (PGI) n'est pas un choix de technicien ». A entendre le président de l'AIFE mais également le secrétaire général des Ministères économique et financier, nous avons bien conscience et confirmation s'il le fallait que derrière Chorus il y a un choix politique.

Le produit choisi, il faut qu'il marche coûte que coûte et il faut que tout le monde en soit convaincu.

Il faut affirmer que les choses évoluent positivement à un rythme normal pour sublimer la réalité dans les esprits et circonvier dans le discours général les réactions des agents confrontés à la réalité du produit.

C'est également la logique des clubs utilisateurs qui enferment ces derniers dans un rapport avec le produit et ses concepteurs. Car comme le déclarait Jacques Marzin, président de l'AIFE, lors du GT du 3 juillet, « il devient possible aujourd'hui de faire des développements spécifiques y compris en ergonomie, alors que la réussite du projet nécessitait de les éviter jusqu'ici ».

Chorus va passer en «mode maintenance» ce qui permet de solliciter la commission des utilisateurs. Mais que pourra-t-il sortir des «clubs utilisateurs régionaux» évoqués dans l'article d'Echanges, quelque soit la volonté et la pertinence des utilisateurs qui y participeront ?

Leur objectif sera d'alimenter de leurs réflexions des groupes thématiques nationaux, nous dit-on,

en « prioris[ant] les évolutions à apporter à la solution Chorus ».

Pour quel impact concret sur le terrain et dans quel délai ?

Quel sera le poids de ces clubs d'utilisateurs de Chorus face par exemple au club des Utilisateurs SAP Francophones (USF) dont l'objectif, comme pour tous les groupes d'utilisateurs SAP, organisations d'utilité publique indépendantes, constituées de clients et de partenaires de SAP regroupés au sein de SAP Ecosystem, est de permettre à ses membres de s'informer, d'influer sur la conception et l'amélioration des produits SAP, d'échanger des conseils, et d'illustrer les besoins et tendances du marché ?

Qu'attendre de ce club pourtant présidé par un membre de l'AIFE responsable de la «mission veille» et des relations extérieures de l'agence, club qui « s'est fixé comme mission de pallier certaines difficultés que les clients de l'éditeur [SAP] rencontrent dans la mise en œuvre du progiciel [...] et de veiller à l'adaptation des produits aux changements stratégiques des entreprises » ?

Pour Jacques Marzin «le progiciel retenu (Chorus) est un outil de marché qui doit être pris avec ses nombreux avantages mais aussi ses inconvénients». **La marge de manœuvre dont dispose l'administration sera-t-elle suffisante pour améliorer au quotidien, concrètement et durablement, la vie des agents qui travaillent avec cette application informatique fondée sur un progiciel qui n'a pas été conçu pour la comptabilité publique ? Quel avenir pour la mission dans de telles circonstances ?**

Tout un chacun est en droit de s'interroger ...

1er janvier 2012 OBJECTIF :

Avenir inquiétant

Tout n'est pas fini ainsi reste-t-il encore à mener à bien pour le 1er janvier 2012 la prise en charge des remboursements et dégrèvements d'impôts d'Etat et d'impôts locaux en environnement Chorus ...

Pour paraphraser Philippe Parini qui déclarait un peu promptement en 2010 « Hélios c'est fini », « Chorus, ce n'est pas fini » vous dit-on et nous pourrions ajouter : la sueur et les larmes, c'est loin d'être fini ...

« Il reste désormais à réussir la bascule des comptes de l'Etat dans Chorus début 2012 » déclare Jacques Marzin, directeur de l'AIFE, à *Echanges*. Autre chantier dont il est cette fois question dans l'article d'Echanges sur Chorus, chantier à enjeu après un premier report de la bascule comptable du 1er janvier 2011 au 1er janvier 2012, cette dernière échéance était à la date du CTPC du 28 juin « parfaitement atteignable » pour Vincent Mazauric qui reconnaissait pourtant un « calendrier tendu ».

Comment résoudre la tension de l'échéance ? Le même évoque « beaucoup de travail pour atteindre ce but » ...

La variable d'ajustement est connue : le travail des équipes, non seulement celle de l'AIFE, mais celles dans les départements concernés, fortement mises à contribution et sur lesquelles en bout de chaîne la pression est mise pour atteindre l'objectif.

La tension est là, elle est palpable et peut conduire parfois à des situations intolérables ... Mais de tout ceci il n'est toujours pas question ni dans l'article d'*Echanges* ni dans le rapport d'activité 2010.



Vous l'avez déjà compris, la bascule comptable doit se faire au 1er janvier 2012, telle est d'ailleurs la teneur du message délivré par l'administration lors du groupe de travail du 12 septembre dernier. Il n'est désormais manifestement plus guère question d'envisager un nouveau report de la bascule des comptes de l'Etat.

Pour l'administration il s'agit bien de tenir dans Chorus dès le début de l'année 2012 les trois comptabilités de l'Etat : budgétaire, générale et d'analyse des coûts, en répondant aux exigences de la LOLF en matière de traçabilité et d'auditabilité.

Pour les agents concernés, il s'agit de se familiariser avec de nouvelles méthodes de travail et un nouveau vocabulaire.

Avec Chorus, la comptabilité de l'Etat sera profondément rénovée avec un nouveau plan comptable que les agents devront apprendre à connaître car, si le nombre de comptes est ramené de 3890 à 2100, les données comptables demeureront et devront toujours être restituées.

Concrètement, la comptabilité générale de l'Etat ne sera plus tenue dans l'application CGL mais dans Chorus.

En ce début septembre, nous sortons juste du temps des chantiers et sous chantiers. Et encore ...

Deux chantiers préparent la tenue des comptes de l'Etat 2012 dans Chorus : la comptabilisation des opérations de l'année 2012 issues des applications qui demeureront «remettantes» à Chorus et la reprise des soldes issus de la balance de

sortie 2011 produite par l'application CGL.

Ainsi la phase de tests pour chacune des applications « remettantes » à Chorus est en cours de « complet achèvement ». Pour permettre une bascule d'ici le 1er janvier 2012, un minimum d'évolutions a été demandé à ces applications. C'est le système d'échange Chorus qui traduira les écritures comptables établies au format CGL dans la nouvelle application mais la procédure de raccordement via une interface et des tables de transcodification apparaît bien lourde et ne ressemble en rien à la simplification tant attendue et vantée sensée être portée par Chorus.

De leur côté, les résultats des tests d'injonctions automatiques dans Chorus en juillet 2011 dans le cadre de la reprise du bilan d'ouverture au 1er janvier sont satisfaisants, selon l'administration.

Mais le périmètre des tests et répétition d'ores et déjà conduits demeure limité.

La phase de recettage (tests par processus concernant plusieurs applications « remettantes » intervenant successivement) est sensée débuter en ce début septembre pour un ultime bilan mi-novembre. Et en ce qui concerne la reprise des soldes issus de la balance de sortie 2011, les répétitions sont programmées en septembre-octobre et novembre-décembre 2011.

De leur côté, les services en sont au début des ajustements des comptes dans CGL. La priorité, c'est également l'apurement des comptes d'imputation provisoire dits comptes WINCIP, ces comptes devant être incorporés dans Chorus au 1er janvier 2012. Ce n'est pas là un mince enjeu dès lors que les conditions de la bascule des dépenses de l'Etat dans Chorus ont provoqué de nombreuses anomalies qu'il reste encore à résorber et qui ont alimenté ces comptes d'attente.

.../...

Bascule comptable



.../...

Après la lettre de M. Parini adressée le 2 mai aux directions locales pointant la responsabilité des services prescripteurs et des CSP dans la fluidité du traitement des dépenses de l'État, c'est tout le sens de la réunion fin juin à Bercy des DRFiP et des chefs de projet Chorus.

Qu'en sera-t-il dès lors de l'efficacité d'une reprise automatisée des données comptables 2011 ? La perspective d'ajustements supplémentaires, nécessitant de multiplier les saisies manuelles, se profile avec la constitution de comptes d'écart.

C'est pourtant à ce premier titre de « nettoyage » des comptes que l'administration entend associer les services de la filière gestion publique des DDFiP et DRFiP : il s'agit pour les programmes traités directement par Chorus d'ajuster les comptes et de limiter au maximum tous les écarts entre CGL et Chorus.

Lors d'une précédente réunion entre les représentants de la DGFIP et ceux des organisations syndicales, nous apprenions que l'administration centrale attendait beaucoup du groupe de travail, associant des praticiens du réseau, qui devait « imaginer » le métier de comptable dans le contexte Chorus.

L'administration le dit : le fonctionnement de l'outil nécessite des adaptations des pratiques comptables actuelles. De fait la pratique administrative doit désormais s'aligner sur les contraintes techniques qui la commandent, et non l'inverse.

Second enjeu au titre duquel les services et leurs agents sont associés par l'administration aux travaux préparatoires de la bascule comptable : les formations.

Elles seront organisées en deux temps entre formation des formateurs en administration centrale et formation des praticiens au chef lieu de région et s'articuleront autour d'une formation métier et d'une formation outil. La formation métier des formateurs est prévue en septembre et celle des utilisateurs par ces formateurs en octobre. La formation outil est programmée quant à elle en octobre-novembre pour les formateurs du réseau et entre la mi-novembre et la mi-décembre pour deux tiers des praticiens, le dernier tiers devant être formé en mars 2012.

Si l'administration a justifié ce calendrier tendu par la nécessité de donner ces formations le plus près possible de la pratique dans les services, ce calendrier en rappelle un autre, celui des formations qui ont accompagné la vague 6 de bascule des dépenses d'État dans Chorus, avec des formations qui ont été ressenties par les agents concernés comme des formations denses, théoriques, déconnectées de la pratique avec un retour sur la formation outil très variable.

C'est l'accès à l'habilitation qui conditionnera la participation aux formations Chorus, habilitations pour lesquelles, Vincent Mazauric s'y est engagé, « le malheur des uns ne fera pas le malheur des autres » en référence aux difficultés rencontrées par les SFACT et CSP.

La fin d'année 2011 et le début d'année 2012 s'annoncent donc très chargées mais Vincent Mazauric et Catherine Brigant, du service comptable de l'Etat, l'ont réaffirmé : le droit aux congés des agents ne peut être remis en cause. Nous avons demandé que cet engagement soit signifié au réseau.

Pour le directeur en charge de la gestion publique, « il passera la comptabilité dans Chorus qu'avec la certitude que nous (DGFIP) puissions le faire car il est difficile d'imaginer de l'à peu près » sur cette question et d'évoquer trois scénarii :

- « on a bien regardé, on peut passer, on passe ;
- on a bien regardé, on ne peut pas passer, on ne passe pas ;
- on a bien regardé, on ne peut pas passer, on passe ».

Pour lui la première option est la bonne, il faut tout faire pour y arriver.

La seconde « n'est pas plaisante mais pas dramatique ; si cela devait être, l'administration assumerait la responsabilité » au niveau où se prennent les décisions.

La troisième n'a pas de sens.

Face aux choix gouvernementaux qui ont imposé Chorus et son rythme de déploiement, la seconde solution semble peu envisageable !!!

et « Vogue la galère » !!!



Tout va très bien Madame la Ministre des Comptes Publics

Allô, allô, Vincent, quelles nouvelles ?
Absente depuis quelques jours,
Au bout du fil je vous appelle
Que trouverai-je à mon retour ?



Tout va très bien, Madame la Ministre
Tout va très bien, tout va très bien
Pourtant il faut, il faut que l'on vous dise
On déplore un tout petit rien
Le paiement des factures ça crise
Mais à part ça, Madame la Ministre
Tout va très bien, tout va très bien !

Allô, allô, Philippe, quelles nouvelles ?
Factures impayées aujourd'hui ?
Expliquez moi, DGFIP fidèle,
Comment cela s'est-il produit ?

Cela n'est rien, Madame la Ministre
Cela n'est rien, tout va très bien,
Pourtant il faut, il faut que l'on vous dise
On déplore un tout petit rien
Elles se sont perdues
Dans la bascule sur chorus
Mais à part ça, Madame la Ministre
Tout va très bien, tout va très bien !

Allô, allô, Philippe, quelles nouvelles ?
Mes services dépenses ça pass' pas ?
Expliquez moi, vous mon emblème
Pourquoi cela ?

Cela n'est rien, Madame la Ministre,
Cela n'est rien, tout va très bien !
Pourtant il faut, il faut que l'on vous dise
On déplore un tout petit rien
Si les services craquent,
C'est qu'Chorus, ça SAP,
Mais à part ça, Madame la Ministre
Tout va très bien, tout va très bien !

Allô, allô, Philippe, quelles nouvelles ?
La dépense est donc en crise ?
Expliquez moi car je chancelle !
Comment cela s'est-il produit ?
Eh! bien voilà, Madame la Ministre
Apprenant que de la bascule comptable le calendrier
De janvier 2012 c'était le premier
La bascule ça s'est précipitée
Et faute d'effectifs

C'est en baissant les seuils
Qu' le contrôle a fléchi
Multipliant les anomalies
Les comptes d'attente ont grossi
Et la presse libérale s'est réjouie
Et c'est ainsi que, Attention !
On remet en cause la mission
Mais à part ça, Madame la Ministre
Tout va très bien, tout va très bien !

